

## CAP AAGA

### " Agent Accompagnant au Grand Age"

17, rue Capitaine de Canson  
07100 Annonay  
Tél : 04 75 32 41 50  
Fax : 04 75 32 41 51

Mel : [ce.0070002p@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0070002p@ac-grenoble.fr)  
<https://montgolfier.ent.auvergnhonealpes.fr/>

### L'activité professionnelle

Le titulaire du CAP *Agent(e) Accompagnant au Grand Age* accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en structure collective :

Ce professionnel assure des activités de maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces de vie, entretien du linge ...), de service des repas en respectant les consignes données et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.

Par ces activités, il contribue au bien-être des personnes en structures dans le respect des règles du savoir-vivre (discrétion, courtoisie, respect de la vie privée ...) ; il sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité (respect des règles de vie ...).



### Intégrer le marché du travail

Il intervient :

- Dans les structures collectives sociale ou médico-sociale
- Au poste d'ASM

## Matières enseignées...

### Enseignement général :

- Français, Histoire-Géographie, Éducation à la citoyenneté
- Langue vivante
- Mathématiques – Sciences physiques
- Éducation physique et sportive
- Arts appliqués
- Prévention – santé - environnement

### Enseignement professionnel :

- Mise en place et service de repas
- Entretien des espaces collectifs et du matériel
- Entretien du linge et des vêtements
- Aide à l'autonomie dans la vie quotidienne (refection, transfert, aide au repas, habillage)

## 2 pôles :

**Service et entretien dans l'environnement collectif de la personne**

**Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé**



## Les travaux pratiques :

- Entretien du linge (lavage, repassage...), travaux de couture (ourlets, raccommodages...)
- Entretien des locaux, entretien du matériel, service des repas
- Aide à l'autonomie (réfection du lit, aide aux déplacements, à l'installation)



## Périodes de formation en milieu professionnel

14 semaines de stages sur les 2 ans de formation en structures sociales ou médico-sociales : cliniques, hopitaux, EHPAD, maison de retraites, foyers-logement, MARPA...

## Après le CAP...

- Mention complémentaire Aide à domicile
- Poursuite en bac pro Accompagnement Soins et Service à la Personne pour les meilleurs dossiers
- Autre CAP en 1 an
- Ecole d'aide-soignante, pour les meilleures dossiers